

N.Réf. : 6070- 56 /dassps-dir

AVIS A LA POPULATION

La province Nord informe la population de la commune de Kouaoua qu'en l'absence de médecin le dispensaire sera organisé comme suit **à partir de ce mercredi 16 février au mercredi 23 février 2022**

- Aucune consultation médicale ne sera assurée ;
- Les soins infirmiers et autres activités du dispensaire sont maintenues pendant les horaires d'ouverture habituelle. (07h30-12h et 13h30-17h sauf le vendredi à 15h45) ;
- Aucune astreinte sera assurée le soir et à partir de vendredi 15h45 puis ouvrira le lundi à 07h30.

En cas d'urgence, veuillez contacter le 15 ou vous rendre au CMS de Canala (47.75.60) ou CMS de Houaïlou (47.75.40) en fonction de l'urgence et du délai de route.

La province Nord s'excuse auprès de la population des désagréments occasionnés par ce fonctionnement.

La secrétaire générale adjointe
de la province Nord



Gisèle HMAKONE